

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEILLERS :**En exercice : 15****Présents : 12****Absents Exc. : 2****Absents R. : 1****Votants : 13****Date affichage : 26/12/2025**

Le 20 décembre 2025 à 10 h 30 le Conseil Municipal de LEPUIX, dûment convoqué le 11 décembre 2025 s'est réuni sous la Présidence de Daniel ROTH, Maire, à la Mairie, Salle du Conseil.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : Daniel ROTH, Maire, Gérard TRAVERS, Jean-Bernard MARSOT, Annie KOLB, Adjoints, Jean-Louis DEMEUSY, Christian ROETHINGER, Alain GROSJEAN, Sophie CORREY, Philippe COLIN, Valérie FRESET, Aurélie SCHALLER, Evelyne STALDER, Conseillers Municipaux.

Absents représentés : Marie-José CHASSIGNET par Annie KOLB

Absents excusés : Angélique KELLER, Jean-Marc LANNEAU

Secrétaire de séance : Sophie CORREY

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de voter le prix de l'eau pour l'année 2026.

A ces tarifs de l'eau, il convient d'y appliquer les taxes et redevances à prélever et à reverser à l'Agence de l'Eau Rhône – Méditerranée – Corse dont notre entité Eau dépend.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal acte, à 13 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention, D'APPLIQUER les tarifs suivants pour l'année 2026 :

Certifié exécutoire

*Reçu en Préfecture
le :*

*Publié ou Notifié
le :*

EAU PRIX HORS TAXE par m³ (part Service des Eaux de la Commune)	1.10 €
CONSOMMATION EAU POTABLE par m³ (part Agence de l'Eau)	0.39 €
PERFORMANCE DES RESEAUX D'EAU POTABLE par m³ (part Agence de l'Eau)	0.049 €
PRELEVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU par m³ (part Agence de l'Eau)	0.19 €
MONTANT ANNUEL ABONNEMENT Forfait (part Service des Eaux de la Commune)	20.00 €

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.
Pour copie conforme.

Le Maire,

Daniel ROTH



Le Secrétaire de Séance,

Sophie CORREY